



Solidaires avec le Myanmar ! Solidaires avec les camarades en lutte de CTUM



La CGT, ses militant·e·s et adhérent·e·s sont scandalisés par le coup d'État qui s'est déroulé le 1er février au Myanmar.

Depuis le coup d'État, les syndicats sont descendus massivement dans la rue pour protester et tenter de faire échouer cette prise de pouvoir, synonyme de la fin du développement de la démocratie dans le pays.

Dans les premiers jours du coup d'État, la junte a fait savoir aux syndicats qu'ils ne seraient pas inquiétés. Les principaux responsables syndicaux ont préféré prendre le maquis. La quasi-totalité des syndicats et des branches professionnelles déclencha une grève générale, suivie dans certains secteurs à 99,9 %. Le 24 février les premières arrestations de responsables syndicaux et destructions de locaux syndicaux commencèrent. Le 26 février les syndicats sont officiellement interdits et les militaires font la chasse aux membres de la CEC de CTUM. La plupart de ceux qui n'avaient pas pris le maquis sont arrêtés et enfermés au secret.

Le nombre de mort·e·s dans les rangs des militant·e·s syndicaux·ales ne cesse d'augmenter. Dimanche 14 mars, 51 militant·e·s dont 3 responsables connu·e·s ont été abattus. Parmi les 3 l'un a été spécifiquement ciblé, isolé des manifestants et abattu à bout portant.

Un soutien international nécessaire

La clandestinité coûte cher, les soins médicaux, l'argent pour que les familles de grévistes se nourrissent manque. Les organisations syndicales du Myanmar ont lancé un appel à soutien financier.

La CGT et l'Avenir social lancent un appel à toutes les organisations de la CGT ou syndiqué·e·s, pour leur proposer de participer au financement de la lutte contre la junte au Myanmar, financement permettant la clandestinité et des moyens de subsistance pour les familles de grévistes.

Déjà de nombreux-euses organisations de la CGT ou syndiqué·e·s, ont exprimé leur volonté de témoigner de leur solidarité à nos camarades si durement violenté·e·s, mais omniprésents au plus près sur le terrain, en participant à la grève générale et/ou en manifestant contre la junte au risque de leur vie.

Si vous souhaitez, vous aussi, faire part de votre solidarité, vous pouvez faire parvenir vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

L'Avenir Social « Solidarité Myanmar »

À adresser à :

L'Avenir Social
263 rue de Paris
Case 419
93514 MONTREUIL CEDEX

Un reçu sera envoyé à chaque donateur·trice individuel·le (66% du montant des dons sont déductibles des impôts)